VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, en et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 9 juin 1908, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

La manufacture ou usine et bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés, à savoir—Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ quatre milles et demi au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant trois et un demi acres de terre et mesurant, approximativement, quatre cent quatre vingt dix neuf pieds sur la ligne du droit de passage du Texas & Pacific Railroad, le plus près du fleuve, commençant à un point huit cent quatre vingt quatre pieds de distance du chemin public de Barataria, et approximativement la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur, approximativement de trois cent cinq pieds six pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Tronard et Bernard Villar, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Charles G. Rehm isch notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et un tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du fret pour aller et venir, devant être situé sur le côté est de ladite "Southern Fiber Company" et passant à travers une missouri le long de la ligne de la propriété maintenant louée à bail par Louis H. Marrero à la "Sarpy Oil and Transportation Company", ainsi le droit de faire écouler à travers ses eaux à l'arrière à travers la propriété de Louis Hernan Marrero, tant que le canal sera maintenu dans un état qui ne coûtera gêner à la culture de la terre.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloires, outils charbon matériel, approvisionnements, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec un droit de se servir des produits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats Unis numéro 712,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé "Licence et arrangement" fait entre la Fibre Board Company, la Southern Fiber Company et C. Tennant Lee, administrateur ou gardien pour lui même et ses cédé à la ville de Boston, Etat du Massachusetts, le 22 septembre 1905, et tous les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company en vertu et contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux, ici enregistrés. Devant être vendu comme une manufacture complète et en gros. De cette vente la propriété décrite en détail en ledit inventaire comme suit, sont omis: un moteur à gasoline, 5 H P, et une pompe 5 in, 15 barils de résine, un barril de savon, connu comme "Excelsior Cleanon" et le Fibre Board Manufacture, détaillé en ledit inventaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payable en un et deux ans, après la date faite à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère en les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de notaire Wm Renaudin, pour le passage de l'acte de vente, lequel devant contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
P. A. Leblanc Jr, A. W. Cooper, avocat pour le recevreur.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 7 9

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Ed. Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1840, et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face sur le chemin Félicité, trente cinq pieds six pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an un de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la perte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908; l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Blanc, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Ed. Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1840, et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face sur le chemin Félicité, trente cinq pieds six pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an un de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la perte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908; l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Blanc, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI le 18 juin 1908, la propriété foncière suivante, à savoir—

Deux certains lots et une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue N. Claiborne (autrefois la rue St Ayidi, Français Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans, Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en ceci est annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Nord Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français, et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèle, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

J. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District, Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, et avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan MARDI, le 30 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 1" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la petition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représentés par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement des dite billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez J. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.
28 mai—28—juin 7 14 21 28 29 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.—No 85,738.

Succession de James J. Frigerio.

Pupitres Coffre fort en fer, "Lathe" et dépendances, Vaches, Mulets et Divers wagons.

A l'Encan, JEUDI, 4 juin 1908, à 11 heures a. m., à l'entrepôt de Frigerio rue Iberville, près de la rue Dauphine.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 85,738 dans l'affaire intitulée succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à l'entrepôt de Frigerio rue Iberville, près de la rue Dauphine, à 11 heures a. m. JEUDI, le 4 juin 1908 les effets ci-après mentionnés à la succession ci-dessus nommée et plus complètement décrit dans l'inventaire enregistrée.

Conditions—Comptant

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
24 mai—24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Division A. Succession de Alexander B. French. No 85,648.

Meubles de Maison, Porcelaine, Argenterie, Baignoire en Porcelaine et Installations, Eventail Electrique, Stove à Gaz, trou d'Evier de Cuisine et Installations, Livres, Ornements, etc., etc.

A l'encan Mardi, 2 juin 1908, à 11 h. a. m., sur les lieux 830 rue Félicité.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique à 11 heures le MARDI, 2 juin 1908, sur les lieux No 830 rue Félicité.

Les effets mobiliers appartenant à la succession ci dessus nommée comme il est complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 318 rue Baronne.
22 mai—22 24 31—juin 2

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Iliet de Terre Elégant dans le Troisième District.

Succession de Louis J. Renard versus la Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,698.

Succession de Louis J. Renard—No 75,357.

Succession Vacante de Pierre Poinselin—No 82,146.

Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,147.

Succession Vacante d'Antoine Meral—No 82,144.

JEUDI, le 4 Juin 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, signé le 12 et 13 juin 1907 dans les affaires ci dessus intitulées, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Le 1/4 de l'intérêt indivis de chacune des successions ci-dessus à la propriété comme suit, décrit, à savoir:

L'îlet No 824, autrefois No 31, dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Tricou, Délery, Roman et Derbigny.

Cette propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Phone Main 2268.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 2823 et 2825 rue Melpomène,

Entre les rues Clara et Willow.

Aussi Terrain vacant adjacent à la propriété ci-dessus indiquée.

Succession de Michael Gairnes.

No 83,616—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 28 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour rendu et signé le 14 avril 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Melpomène, Clara, Willow et Thalie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui en quelque sorte y appartiennent désigné comme lot A sur un plan de Charles D. De Lisle, ingénieur civil, daté du 27 juin 1907, et annexé pour qu'on s'y réfère, à l'inventaire fait par Peter Stiff, notaire, le 3 juillet 1907. Ledit lot mesure d'après le plan en question 31 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant les Nos 2823 et 2825 rue Melpomène.

2° Un certain lot de terre situé dans le même carré que le précédent et désigné comme lot B sur un plan de Charles D. Delisle, ingénieur civil sus mentionné. Ledit terrain mesure d'après ledit plan 30 pieds, 2 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un an un et deux ans à l'option de l'acquéreur; le paiement à crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteurs des billets, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908; aussi il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.
26 av—26—mai 3 10 17 24 28

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE FONDS ENTIER DE COMMERCE CONSISTANT d'une grande quantité d'Huile de Machine—Huile Noire—Gazoline—Huile de Cylindre—Réservoirs et Bidons à Huile—Rebut de Coton, etc.—Réservoirs-traîneaux et Wagons-réservoirs—Meubles de bureaux. Aussi

SIX (6) BEAUX MULETS.

Et une bâtisse en bois occupée comme un entrepôt.

John H. Fisher vs Consumer's Oil & Refining Mf'g Co., Ltd.

No 85,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI le 1er juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux.

RUES GALVEZ ET EUPHROSINE.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mai 1908, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le fonds de commerce de ladite Consumer's Oil & Mf'g Co., Ltd, ainsi six mulets, meubles de bureaux, wagons, une bâtisse en bois, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. Parham, avocat.
20mai—20 21 24 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Breffel.

No 85,641, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sit és dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'îlet borné par les rues S Robertson, Freret, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue S Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue S Robertson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. D. Danziger, avocat.
9mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Omer Soulat et als vs August Huard et al.

No 85,720, Cour Civile de District, Division D.

Deux morceaux de propriété foncières de valeur dans le Deuxième District:

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Formé par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 51' 6" 4'''. Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 50 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi la résidence en bois à un étage et demi sur ce joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne).

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5''' devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 8ème jour de mai 1908, et signé en Cour ouverte le 14ème jour de mai 1908 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 91, borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant quarante cinq pieds cinq pouces (45' 5") de face à la rue St Louis sur quatrevingt onze pieds, sept pouces et sept lignes (91' 7" 7''') de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, desquelles dites deux dernières rues il forme l'encoignure et ajoute profondeur sur la ligne du côté opposé de quatrevingt onze pieds, six pouces et quatre lignes (91' 6" 4''') et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet 200-201, borné par ladite avenue Esplanade et la rue Hopital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5''') de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Wagespack, Foster & Denechaud, avocats pour les demandeurs

Carleton Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 094—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans l'administration alternative de la succession de feu William Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
22mai—22 26 31

Succession de Pierre Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,144—Division A—Attendu que Bertile St Amand a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pierre Alexander décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Arthur Charbonnet, avocat
22mai—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Second District,

Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rue N. Cortez, entre les rues Canal et Douane.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,841—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 504, borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cent quatre vingt huit pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et mesure trente pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre susmentionnée est prise de la partie du fond du lot No Seize et mesure trente pieds sur la ligne du fond du lot No Douze et trente pieds sur la ligne du côté opposé sur quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur; le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 13 août 1897, annexé à un acte passé pardevant J. M. Queyrouze, notaire, daté le 25 août 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
1mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Emile S. Ecuyer vs Tom Hoy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2me jour de mai 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: 3 éventails électriques, 1 lot de vaisselle, 1 lot de chaises, tables, tableaux 1 Range, 1 comptoir, 1 glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Roger Menzier, avocat pour le demandeur.
22 mai—22 27—juin 2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7,55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.